

LE CONTRAT ET SES AXES

Le CTES est un outil mis en place par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire dans le but de rassembler les acteurs du territoire (entreprises, associations, collectivités locales, financeurs) autour de la mise en place d'une stratégie globale de transition écologique sur le territoire, pour ensuite mettre en place des projets et actions spécifiques soutenus par les partenaires financiers que sont, entre autre, la caisse des dépôts et consignations, l'ADEME, l'état ...

Au lieu de choisir un seul axe de travail comme le préconisait le ministère, le PETR a choisi de décliner le concept de Transition Écologique en plusieurs axes, qui correspondent aux besoins primaires des citoyens :

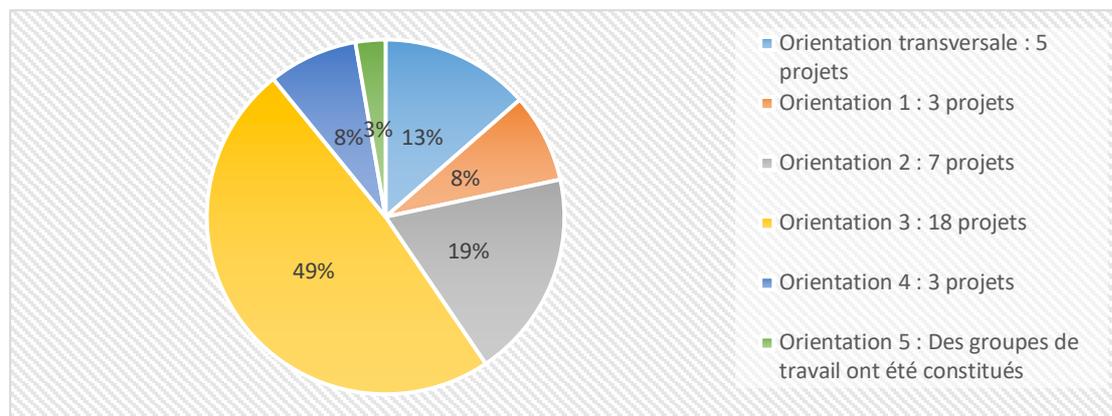
- L'autonomie alimentaire,
- L'autonomie dans la gestion des déchets,
- L'énergie : sobriété, production et stockage d'énergie renouvelable,
- La mobilité,
- Le logement.

Deux axes transversaux ont également été définis pour ce contrat : l'axe d'animation territoriale et l'axe de communication et concertation citoyenne. Le PETR anime les trois premiers axes, la mobilité et le logement sont suivis par le Département. Ces axes ont été alimentés par des projets structurants du territoire et déterminés en fonction de leur articulation possible avec les stratégies et contractualisations existantes, soit le projet de territoire, le PCAET, le LEADER, et les missions et programmes en place sur le PETR.

LES PROJETS DU CONTRAT

Un bilan évaluatif a été élaboré en interne pour l'année 2019 : 18 projets ont été inscrits au CTES, et 26 entreprises ont été mobilisées, soit en tant que porteurs de projets, soit en participant à divers réunions et ateliers organisés par les chargés de mission CTES. Le CTES représente 712 955 euros drainés en 2019.

En 2020 on compte 36 projets inscrits et émergents, répartis par orientation de la manière suivante :



En raison de la crise sanitaire les projets cités ne sont pas tous inscrits au CTES, aucun comité de pilotage n'ayant eu lieu récemment. Les projets émergents ont cependant été validés par le comité technique. Les chargés de mission CTES suivent de plus d'autres projets pas assez développés et avancés pour être présentés en cotech.

Pour plus de détails, l'évaluation complète du CTES se trouve [ici](#).

